

LE CENDRE
DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 30 juin 2022
Date de la séance : 6 juillet 2022 à 18h30

Nombre de conseillers municipaux : 29
Nombre de présents : 18
Absents avec procuration : 6
Absents : 5

Présents : Mme Jacqueline BOLIS - MM. Jean-Marc BRUSTEL - Florian CATINOT - Thibaut FABRY - Pierre FERNAND - Mmes Christelle GERMAIN - Sabrina LARRIEU - Adrienne LIBIOUL - M. José MAGALHAES - Mmes Christel MARCHENAY - Aurélie MEJEAN-LAPAIRE - M. Sébastien MORIN - Mme Sylvie PARIS - MM. Bruno PONTRUCHER - Jean-Paul PRESLE - Hervé PRONONCE - Jean-François RAZAVET - Mme Karine VALLUY.

Absents avec procuration : M. Nicolas BERNARD procuration Mme Adrienne LIBIOUL - M. Jacques DUBOISSET procuration à Mme Sylvie PARIS - Mme Margaux FOURTIN procuration à M. Pierre FERNAND - MM. Pierre MESURE procuration à M. Bruno PONTRUCHER – Mme Vanessa PASDELOUP procuration à Mme Karine VALLUY - M. Mickaël VAZ LAVRADOR procuration M. Sébastien MORIN.

Absente : Mme Nastascia ACCOT - M. Damien BONJEAN - Mme Sandrine BONNET - M. Ludovic DEPLAGNE - Mme Valérie MONTEIRO.

Secrétaire de séance : Mme Karine VALLUY

Président de séance : M. Hervé PRONONCE

N°22/07/06/004

OBJET : Plan de Protection de l'Atmosphère (P.P.A.) de l'agglomération clermontoise : avis du Conseil Municipal.

Les services de l'Etat relancent un troisième Plan de Protection de l'Atmosphère (P.P.A.) de l'agglomération clermontoise. Le second datait de décembre 2014.

L'objectif de ce troisième P.P.A. est de définir la stratégie de l'Etat et des acteurs territoriaux pour améliorer la qualité de l'air au niveau local pour la période 2022-2027.

La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes qui porte ce projet associe largement les acteurs du territoire et concerta le public depuis fin 2020.

Le périmètre d'étude correspond à celui de Clermont Auvergne Métropole afin d'être en cohérence sur le territoire si des actions sont déployées.

Quatre grandes thématiques se sont dégagées :

- Activités économiques,
- Résidentiel-Tertiaire
- Mobilités
- Communication

Elles se traduisent par un plan de 33 actions.

Ce plan d'actions a fait l'objet d'une modélisation par Atmo Auvergne-Rhône-Alpes qui précise que ces objectifs pourraient être atteints à l'horizon 2027.

L'adoption de ce nouveau P.P.A. est prévue au mois de mars 2023, compte tenu des délais associés aux consultations réglementaires et à l'enquête publique nécessaire.

Le conseil départemental de l'environnement des risques sanitaires et technologiques (CODERST) du Puy-de-Dôme ayant émis un avis favorable le 6 mai 2022, les services de l'Etat ont consulté les 21 communes de la Métropole clermontoise pour recueillir leur avis à propos de ce P.P.A.

En parallèle, l'adoption de la loi Climat et Résilience d'août 2021 a introduit l'article L.222-6-1 du code de l'environnement qui demande au préfet de département de prendre des mesures pour réduire les émissions de poussières issues du chauffage au bois. Les actions R2, R3, R4 du défi 4 concernant le chauffage au bois ainsi que les actions R6 et R7 du défi 5 concernant le brûlage à l'air libre de déchets verts dans le plan d'actions PPA permettront de répondre à ces dispositions.

En application de l'article L.222-6-1 du code de l'environnement, l'avis du Conseil Municipal est également souhaité concernant ces mesures relatives aux émissions de polluants des systèmes de chauffage au bois.

De fait, M. PONTRUCHER propose au Conseil Municipal de suivre l'avis favorable émis par la commission «environnement» lors de sa séance du 27 juin 2022 et :

- d'approuver le projet de Plan de Protection de l'Atmosphère de l'agglomération clermontoise pour la période 2022-2027.

Les propositions du rapporteur, mises aux voix, sont adoptées et converties en délibération.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

POUR EXTRAIT CONFORME.



Le Maire,

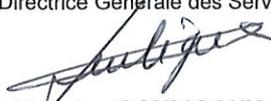
Hervé PRONONCE

2

ACTE EXECUTOIRE

Publié le 11/07/2022
Reçu en préfecture le 11/07/2022

La Directrice Générale des Services,


Caroline SOULIGOUX.